

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Langues étrangères appliquées

- Université de Bretagne-Sud - UBS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres langues sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Bretagne-Sud - UBS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Proposée par l'UBS et l'UCO (Université catholique de l'Ouest), la licence *Langes étrangères appliquées (LEA)* est une formation classique, bâtie sur les langues vivantes, complétée par les matières d'application de type économique et juridique, ainsi que par la gestion d'entreprise, la comptabilité et la vente.

Elle se décline en trois parcours : *Commerce international*, *Communication et échanges européens* et *Traduction juridique*. Deux options, enseignement et tourisme, sont spécifiques à l'UCO.

La finalité est la poursuite en master professionnel, cependant les diplômés peuvent prétendre à des postes d'assistant (export/import, commercial, chef de produit).

Synthèse de l'évaluation

Cette formation bénéficie d'une architecture soignée menant à une spécialisation progressive et accompagnée d'une politique de stages et de projets tuteurés qui lui donnent une indéniable signature.

Dès la première année (L1), l'étudiant doit s'initier à une troisième langue vivante ; en deuxième année (L2) le tronc commun s'accompagne de parcours différenciés : *Commerce international* (ce qui correspond à la filière LEA traditionnelle), *Communication et échanges européens* (tourné vers la dimension internationale avec un semestre passé à l'étranger) et *Traduction juridique* (la deuxième année de licence (L2) passée à l'étranger). On peut ajouter les options spécifiques à l'UCO (enseignement et tourisme). On notera le souci de l'excellence linguistique, se traduisant par une politique de coefficients qui privilégie les langues vivantes.

Le numérique est encore un peu sous-utilisé bien que étudiants passent le Certificat informatique et internet (C2i), qui a été systématisé à l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et sociales et qu'il existe une plateforme Moodle pour la mise en ligne de certains cours.

Les projets et stages représentent la pièce maîtresse du dispositif, même si l'on observe une légère hétérogénéité entre l'UBS et l'UCO, cette dernière offrant un stage précoce en L1. L'international tient une place importante dans cette formation qui propose de nombreuses possibilités de mobilité sortante, tant par le biais d'Erasmus, que par les conventions de stage et même un dispositif de double diplôme dans le cadre du projet bi-national. En cela, le dossier est particulièrement riche (avec une annexe, de dix-sept pages, consacrée à l'international et une liste détaillée des partenaires). Le dynamisme et le souci de perfectionnement de l'équipe se traduit par un projet bi-national particulièrement innovant, dans le contexte des projets tuteurés et en collaboration avec des établissements en Allemagne, en Espagne et en République Tchèque.

La formation souffre néanmoins de quelques vulnérabilités. Structurellement, sa spécificité risque d'être concurrencée dans le contexte de la COMUE (Communauté d'universités et d'établissements). Plus immédiates sont les craintes concernant les effectifs. Ceux-ci, en effet, sont en forte baisse sur la période concernée, passant de 174 en 2010 à 100 en 2015, et l'on projette un phénomène analogue pour l'UCO en 2015-2016, sans que le dossier apporte des explications. Même les dispositifs phares comme la mobilité sortante n'y échappent pas avec une chute des départs Erasmus. Cette dernière fragilité peut être liée à la conjoncture difficile, qui décourage les départs en mobilité sortante.

Si l'équipe pédagogique est dévouée et soudée, on relève que les enseignants-chercheurs sont en nombre insuffisant : cinq maîtres de conférences, aucun Professeur des universités. Ainsi, les responsabilités incombent principalement aux enseignants détachés du secondaire (PRAG). On compte également peu de professionnels dans l'équipe enseignante (un professeur associé (PAST), un intervenant professionnel), ce qui peut surprendre dans une formation LEA dont le souci de professionnalisation à travers les stages et les projets est avéré.

Cependant, ces turbulences ne sont pas imputables à l'équipe actuelle, qui doit gérer les mutations économiques, avec un afflux plus important d'étudiants moins qualifiés venus des bacs professionnels et des politiques de recrutement limitées par la conjoncture.

Dans l'ensemble, avec les retouches à apporter en termes de perfectionnement et de suivi, la formation impressionne par sa progressivité intelligente, sa politique de stages et de projets tuteurés et son excellent carnet d'adresses de partenaires universitaires, professionnels, ou associatifs.

Points forts :

- Formation cohérente, en bonne adéquation avec ses objectifs.
- Spécialisation progressive, au moyen de parcours originaux.
- Ouverture à l'international exemplaire, tant par les stages que par les dispositifs de mobilité.
- Tous les enseignements de la formation sont évalués semestriellement par les étudiants qui répondent en général à près de 100%.

Points faibles :

- Nombre trop restreint d'enseignants-chercheurs.
- Baisse des effectifs.
- Absence d'outils permettant le suivi des étudiants, auto-évaluation et conseil de perfectionnement rudimentaires.
- Place du numérique encore peu développée.

Recommandations :

- Il conviendrait de rééquilibrer l'équipe pédagogique en faveur des enseignants-chercheurs (EC), tout en sachant que cela dépend des arbitrages au niveau de l'université.
- Il serait bon de renforcer le pilotage, assuré déjà par une équipe très impliquée, par l'instauration d'outils attendus.
- Le développement plus ambitieux du numérique notamment dans les modalités d'acquisition des compétences, renforcerait l'efficacité de la formation.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L'architecture de la formation répond aux objectifs.</p> <p>Les étudiants devront maîtriser deux langues vivantes (Unité d'enseignement 1 (UE1) et UE2, anglais obligatoire plus allemand ou espagnol) s'initier à une troisième langue (UE6), et acquérir une culture juridique et économique, tournée vers la gestion d'entreprise, la comptabilité et la vente, servie par des compétences transversales comme la bureautique (UE5 (L1 et L2), UE3 et UE5 (L2), UE3, 4, 5 en L3).</p> <p>Le projet tuteuré en L3 ainsi qu'un stage en L2 et L3 sont obligatoires.</p> <p>On s'attend également à ce que l'étudiant atteigne le niveau B2 du Cadre européen de référence pour les langues dans les deux langues vivantes (LV) principales.</p> <p>Après un socle commun en L1, trois parcours se dessinent à partir de L2 : <i>Commerce international, Communication et échanges européens, Traduction juridique</i>. On peut ajouter à l'UCO deux options, l'enseignement et le tourisme.</p>
---	---

	<p>La formation prépare à une poursuite d'études en master professionnel ; cependant les diplômés peuvent prétendre à des postes d'assistant import/export, d'assistant commercial, assistant chef de projet, etc.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation est bien inscrite dans le champ <i>Lettres langues sciences humaines et sociales</i>. Cette position lui permet une bonne mutualisation de cours en institutions politiques, méthodologie du travail universitaire, traduction et traduction juridique. On note une excellente interaction avec l'environnement professionnel, associatif, et les collectivités locales.</p> <p>La dimension recherche n'est pas en reste avec un adossement aux laboratoires Héritages et constructions dans le texte & dans l'image (HCTI) (Equipe d'accueil (EA 4249)), l'Institut de recherche sur les entreprises et les administrations (IREA) (EA 4251) et le Centre de recherche historique de l'Ouest (CERHIO, Unité mixte de recherche, UMR 6258).</p> <p>De nombreuses entreprises sont associées à cette formation, dont la liste est fournie, pour accueillir des stagiaires ou pour accueillir des projets tuteurés.</p> <p>Il existe des formations équivalentes à Brest et à Rennes 2.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique comprend des titulaires du département LEA ou rattachés aux départements Langues, littératures, civilisation étrangères et régionales (LLCER) anglais et espagnol, Lettres modernes, Langues pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD) et Droit, ainsi que des enseignants du secondaire et des professionnels. Les enseignants-chercheurs sont sous-représentés, avec seulement cinq maîtres de conférences et aucun professeur. Les responsabilités reposent presque exclusivement sur des PRAG et même les professionnels sont relativement peu nombreux.</p> <p>Il s'agit néanmoins d'une équipe soudée, dont les membres prennent part aux réunions et aux concertations.</p> <p>Le dossier comprend la liste détaillée des responsables d'année, de stage, de projets tuteurés, des référents mobilité.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Pour la période envisagée (2010-2015) le dossier fait état d'une chute des effectifs de première année qui passent de 174 à 100 (190 et 118 selon le tableau récapitulatif en annexe). En même temps on constate une augmentation des inscrits issus du bac professionnel. Cette baisse n'est pas vraiment expliquée, on invoque une tendance nationale en LEA, l'articulation CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles)/LEA.</p> <p>Les effectifs en LV2 allemand sont cités comme préoccupants, sans qu'il y ait de chiffrage précis de la répartition des effectifs entre allemand et espagnol, ni entre les huit LV3 proposées.</p> <p>Quant aux taux de réussite, ils sont très variables en L1 d'une année sur l'autre, en calculant par rapport aux inscrits, entre 47 et 72% en L1. Il n'y a pas de données chiffrées pour la L2 et la L3 (les effectifs bruts de L3 sont supérieurs aux inscrits de L2 et rien ne permet de faire la part de l'intégration directe), ainsi que sur le devenir effectif des diplômés.</p> <p>Pour l'UCO, des enquêtes annuelles réalisées auprès des étudiants entre 2010 et 2014 indiquent que 73,5% des diplômés poursuivent en master.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de l'enseignement à et par la recherche est limitée, comme il est d'usage en licence <i>LEA</i>. Il y a la référence convenue aux affiliations des EC ainsi qu'aux conférences auxquelles les étudiants peuvent assister.</p> <p>Il y a quelques tentatives concrètes pour initier à la recherche par le biais du cours de Méthodologie du travail universitaire (MTU) en L1, puis les démarches de recherche comprises dans les cours de civilisation, de langues et d'institutions politiques en L2 et L3. Le mémoire de L3 doit intégrer une démarche de recherche.</p>
------------------------------	--

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation est satisfaisante. La dimension professionnelle est encouragée tout au long de la formation (suivi des stages, forums de métiers) et les objectifs présupposent l'acquisition de compétences professionnelles en langues, organisation et culture générale.</p> <p>Il est fait mention d'une progression du nombre de professionnels dans l'équipe pédagogique sans que l'on dénombre plus d'un PAST et d'un intervenant professionnel.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages et les projets tuteurés sont au cœur du dispositif. Ils sont choisis en fonction du secteur d'activité que les étudiants souhaitent intégrer.</p> <p>Le premier stage intervient tôt dans la formation : à l'UCO on note un stage de découverte de 4 semaines et un stage d'approfondissement de 8 semaines en L2. En L1, le rapport de stage et la soutenance sont impérativement en anglais. En L2, le rapport de stage est rédigé en anglais, en allemand ou en espagnol.</p> <p>A l'UBS, un premier stage intervient en L2 pour une durée de 4 à 9 semaines (35 heures par semaine), entre avril et juin, et suivi par un enseignant référent. En L3, le stage est de 8 à 21 semaines, entre avril et août. Les modalités sont les mêmes qu'en L2 mais avec des exigences accrues en termes de production écrite et orale.</p> <p>Les lieux de stage ne sont pas détaillés, notamment entre ceux réalisés en France et ceux réalisés à l'étranger.</p> <p>L'évaluation comporte une épreuve écrite et une soutenance en français. La soutenance dure 40 minutes devant un jury composé de deux universitaires (dont le référent) et la présence facultative du maître de stage.</p> <p>Le projet tuteuré en L3 consiste en une mission effectuée par trois étudiants pour le compte d'une entreprise ou d'une association partenaire et qui correspond à l'un des trois parcours (<i>Commerce international, Communication et échanges européens, Traduction juridique</i>). Une liste de missions accomplies est fournie dans le dossier. Chaque groupe est suivi par un tuteur. Il est à noter que les participants de ce projet se rencontrent le plus souvent en master 1, étant à l'étranger au semestre 6 de leur licence.</p> <p>Un projet « bi-national » a été expérimenté en L3 au cours de l'année 2013/2014 et reconduit. Cela consiste à associer un groupe d'étudiants français à un groupe d'étudiants étrangers pour mener à bien une étude de marché dans leurs pays respectifs. Ce projet est validé par une soutenance de 30 minutes à l'aide de Powerpoint, ainsi que par un écrit.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'international est au cœur du dispositif et fait l'objet d'une présentation détaillée de 17 pages en début de dossier.</p> <p>Certains séjours à l'étranger sont obligatoires : l'intégralité de l'année de L2 en parcours <i>Traduction juridique</i>, le semestre 5 en parcours <i>Communication et échanges européens</i>. Les étudiants sont encouragés à privilégier les stages à l'étranger même quand c'est facultatif.</p> <p>Le parcours <i>Communication et échanges européens</i> propose un double diplôme avec l'Institut polytechnique de Porto. Quant au parcours <i>Commerce international</i>, il permet de valider deux licences et de partir un an en République Tchèque à l'université de Bohême du Sud.</p> <p>Parmi les projets tuteurés, il existe un projet bi-national depuis 2013-2014. Initialement conçu avec la Technische Hochschule Ingolstadt (Allemagne) ; suivie de l'université de Valladolid (2014-2015) puis de l'université de Bohême du Sud pour l'année en cours.</p> <p>Les étudiants qui partent sont suivis par un coordinateur pédagogique choisi parmi les enseignants du département.</p> <p>Les candidatures à la mobilité Erasmus connaissent une certaine désaffection, passant à 21 en 2014-2015 après un pic de 42 en 2012-2013, et 31 en 2010-2011. On peut y voir un lien avec une baisse concomitante des effectifs du parcours <i>Communication et échanges européens</i> en raison des difficultés financières des étudiants qui rechignent à financer un séjour à l'étranger. Les étudiants entrants sont également moins nombreux, 12 en 2014-2015 contre 21 en 2010-2011. Ces derniers bénéficient de l'accueil du Service des affaires étrangères, ainsi que de</p>

	<p>cours de français.</p> <p>Ou soulignera une liste détaillée de partenaires à l'international, Erasmus, de conventions de stage (23) et on peut noter la variété de pays (Canada, Chine, Costa-Rica, Colombie, Etats-Unis).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La formation se décline en formation initiale ou formation continue, sans qu'une répartition chiffrée ne soit fournie. Des aménagements sont prévus pour les sportifs de haut niveau, salariés, soutiens de famille, handicapés.</p> <p>Les étudiants en L1 sont suivis par un enseignant référent et peuvent être parrainés par des étudiants en L2 et L3.</p> <p>Un parcours « Atouts Réussite » en collaboration avec le Service universitaire d'information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle (SUIOIP) offre plusieurs dispositifs de remédiation.</p> <p>Dans l'ensemble, l'équipe pédagogique manifeste un souci constant d'aide à la réussite.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'enseignement a lieu en présentiel. La formation continue et la validation des acquis de l'expérience (VAE) font l'objet d'un dispositif qui passe par l'Agence de développement de la formation permanente (ADEFOPE), chargée de transmettre les dossiers pour un examen de compétences et un entretien avant qu'une commission ne statue. L'UFR bénéficie de l'aide d'une conseillère REVA (Reprise d'études et validation d'acquis). Cependant, il n'y a pas de détails concrets concernant les cas ainsi traités.</p> <p>Plusieurs certifications de langues sont proposées aux étudiants, dont le CLES (Certificat de compétence en langue de l'enseignement supérieur), mais à leurs frais.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités d'évaluation sont traditionnelles, sans que l'on puisse déterminer la part des écrits et des oraux. Le jeu des coefficients permet de privilégier les langues (coefficient 2 tandis que les autres valent 1 ou 1,5). Le contrôle continu est privilégié en L1 (57%). Les informations manquent pour les autres années.</p> <p>Le fonctionnement des jurys est traditionnel avec une discussion sur le bilan de l'année avec les délégués étudiants de la promotion.</p> <p>Pour les étudiants à l'étranger, le semestre est validé sans note.</p> <p>La validation des double-diplômes est obtenue par l'obtention de 60 ECTS (<i>European credits transfer system</i>) en L3.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Il n'y a pas de dispositif particulier, hormis l'enseignant référent en L1. L'annexe descriptive au diplôme (ADD) est fournie sur demande seulement et ne figure pas dans le dossier.</p> <p>Un guide des formations et des compétences est à la disposition des étudiants. C'est surtout la taille réduite de l'établissement qui favorise un suivi informel.</p>
Suivi des diplômés	<p>La formation n'a bénéficié d'aucun suivi jusqu'en 2013. Les résultats des enquêtes 2013-2014 ne sont pas communiqués. Le dossier est muet sauf pour l'UCO où l'on a le chiffre de 73,5% des diplômés poursuivant en master sans autre précision.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La formation mise avant tout sur les relations interpersonnelles dans sa chaîne de communication. Cependant, la mise en place d'un conseil de perfectionnement est en cours ; celui-ci siégera en juin. Il comporte un nombre égal d'enseignants et de personnalités qualifiées, ainsi qu'un étudiant et un ancien de la formation, diplômé depuis plus de trois ans. Il est prévu de se réunir deux fois par an.</p> <p>Les étudiants sont consultés sur leur formation au moyen d'une enquête qui leur est soumise à la fin de chaque année. Il existe aussi un questionnaire établi par la scolarité centrale de l'université. Tous les enseignements de la formation sont évalués semestriellement par les étudiants, qui répondent en général à près de 100%.</p> <p>Les réunions des équipes pédagogiques ont lieu tous les ans en fin d'année. Le responsable d'année assure un suivi pédagogique permettant d'effectuer des bilans intermédiaires durant toute la durée de la formation en tenant compte des observations des délégués étudiants.</p>

Observations de l'établissement

DOSSIER SUIVI PAR :

Cellule d'aide au pilotage
lucie.garnier@univ-ubs.fr
02 97 01 70 66

Jean PEETERS,
**Président de l'Université Bretagne
Sud**

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
**Directeur du département évaluation
des formations et diplômes**
**Haut Conseil de l'Évaluation de la
Recherche et de l'Enseignement
Supérieur**
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations de portée générale relatives au rapport transmis par le Comité d'Évaluation du HCERES –
Licence LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES - B2017-EV-0561718N-S3LI170012078-013818-RT

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord nous tenons à remercier le Comité d'Évaluation et les responsables du HCERES pour leur implication et leur participation à l'évaluation de la formation licence Langues étrangères appliquées.

La lecture du rapport du HCERES soulève de notre part les observations de portée générale suivantes :

Les experts HCERES ont souligné le nombre trop restreint d'enseignants-chercheurs, notamment pour les responsabilités administratives. Ils ont également suggéré d'accroître les interventions de professionnels dans la formation.

Depuis 2015-2016, les directeurs d'études de deux des trois années de licence (L1 et L3) sont des maîtres de conférences. Depuis la création de la licence, sa direction a toujours été occupée par un MCF. En outre, un maître de conférences a été recruté en marketing (6^e section) pour renforcer l'équipe d'enseignants-chercheurs ; à la rentrée 2016, la collègue en question prendra la direction d'études du master Responsable du développement international. Ce master constitue un des prolongements de la licence LEA. Le MCF d'allemand en poste prépare son HDR et devrait la soutenir d'ici à deux ans.

En ce qui concerne les professionnels, outre le PAST, trois professionnels sont recrutés comme vacataires pour la rentrée 2016. Ces derniers sont également sollicités pour les conférences prévues en L1.

Une convention de parrainage est en cours de signature avec la société SOCOMORE pour la participation à la formation (conférences et cours), à l'auto-évaluation, ainsi que pour des visites d'entreprise.

Les experts HCERES indiquent qu'il « serait bon de renforcer le pilotage, assuré déjà par une équipe très impliquée, par l'instauration d'outils attendus »

Un certain nombre d'indicateurs existent déjà : pointage systématique des présents en L1 pour prendre contact avec les décrocheurs et leur proposer un rendez-vous ; mesure du taux de réussite ; nombre d'étudiants en mobilité ; nombre d'étudiants intégrant la formation en cours de cursus (notamment BTS et IUT). Des enquêtes sont en outre systématiquement conduites par les responsables de chaque année, chaque semestre. Elles complètent celles menées par la scolarité centrale. Les résultats sont étudiés en réunion de département et vont l'être en conseil de perfectionnement. À l'image de ce qui se pratique déjà à l'UCO, un suivi des diplômés de licence va être mis en place. Parmi les indicateurs désormais systématiquement analysés il y a le lien entre profil des étudiants et taux de réussite ; le lieu et la durée du stage ainsi que les missions confiées.

L'analyse systématique des données ainsi récoltées, comme les discussions au sein du conseil de perfectionnement, permettront de renforcer l'auto-évaluation, en particulier pour le volet « aide à la réussite » et augmenter l'adéquation de la formation aux attendus des milieux socio-économiques.

Les experts HCERES invitent à un « développement plus ambitieux du numérique »

Les cours d'informatique et de bureautique permettent aux étudiants d'acquérir toutes les compétences nécessaires pour leur insertion professionnelle (outils informatiques pour la gestion comme Word, Excel, Access, Ciel, PAO, création de page web). Elles sont reconnues par les entreprises d'accueil pendant les stages. Elles sont évaluées de manière spécifique et de manière transversale lors des soutenances de projet tuteuré et de stage. Les projets tuteurés impliquent d'utiliser les outils informatiques et un espace de travail collaboratif. Par ailleurs tous les étudiants présentent le C2i.

D'autre part, les espaces de cours sur Moodle concernent aussi bien les cours de langue que les cours de matière d'application (marketing, gestion, droit, informatique). Les étudiants y trouvent des supports de cours, des documents sources (audio, vidéo, textes, documents iconographiques), des exercices complémentaires, des exemples de sujets d'examen et de rapports de stage. Ils sont conçus comme une aide à l'acquisition de compétences fondamentales et complémentaires, et permettent aux étudiants qui n'ont pas pu suivre les cours en présentiel, notamment ceux à l'étranger ou ceux qui intègrent la formation en cours de cursus, d'avoir les informations nécessaires à leur réussite. Toutefois, l'équipe pédagogique a fait le choix, pour le moment, de ne donner accès aux cours sur Moodle qu'une fois l'enseignement dispensé en présentiel. Elle espère ainsi maintenir un fort taux d'assiduité, notamment en L1, et limiter le décrochage. Des évaluations sont faites sur la plateforme (dépôt des travaux en informatique et en langues notamment).

Les experts HCERES ont constaté une chute des effectifs. Il est à noter que, pour l'UCO site de Guingamp, cela s'explique par l'ouverture d'une licence LEA à Saint-Brieuc, en concurrence directe avec la formation de Guingamp et avec un effet immédiat sur les inscriptions à l'UCO. Il a été décidé, pour la campagne d'accréditation en cours, de modifier les parcours sur ce site de façon à se démarquer de la concurrence. Pour Lorient, la coopération avec les lycées va être renforcée.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean PEETERS
Président de
l'Université Bretagne Sud



Présidence

27 Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté sciences & sciences de l'ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.